



Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
Office Guinéen des Parcs Nationaux et Réserves de Faune (OGPNRF)
Projet de « *Protection de la faune sauvage dans la réserve de Folonigbè
par une gestion participative et intégrée* »
PIMS : 9627- Project ID : 01003835 - Award : 1467427

TERMES DE REFERENCE

Recrutement d'un/e Consultant/e National/e

I. INFORMATION SUR LA POSITION

Service attendu :	Réaliser l'évaluation des Besoins et Capacités de l'ANPROCA
Type de contrat :	Contrat service
Niveau du (des) Poste (s) ou Prestation (Local ou International)	Prestation National
Lieu d'affectation	Kankan avec des déplacements dans les préfectures de Mandiana, Kérouané et Beyla.
Date estimative de démarrage de la mission :	Immédiate
Durée du contrat	25 jours

II. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La biodiversité de la Guinée est de plus en plus menacée par le braconnage, le commerce illégal de viande de brousse, la transhumance et l'exploitation forestière non durable. Ces pratiques contribuent à la perte d'espèces sauvages, à la dégradation de l'habitat et à la fragmentation des habitats dans la Réserve Naturelle de Folonigbè (RNF), d'une superficie de 537 767 ha, malgré les efforts de conservation déployés.

Pour répondre à ces défis, la Guinée a obtenu un financement du FEM-8, avec l'appui du PNUD, dans le cadre du Programme intégré de conservation de la faune sauvage pour le développement (GEF-8 GWP), pour la mise en œuvre d'un projet intitulé : « Protection de la faune sauvage dans la réserve de Folonigbè par une gestion intégrée et participative » pour une durée de 5 ans.

Ce projet fait partie des 15 initiatives nationales soutenues dans le cadre de ce programme intégré. Il vise à lutter contre les facteurs de perte de biodiversité dans l'une des principales réserves de faune de la Guinée, la RNF, grâce à une approche coordonnée et intégrée de la protection de la faune et de la gestion des paysages, résiliente face aux changements climatiques.

Pour atteindre cet objectif, le projet s'articule autour de quatre composantes principales, visant à (i) la coexistence entre l'homme et la faune sauvage pour lutter contre le déclin des habitats et de la faune sauvage de la RNF ; (ii) l'utilisation et le commerce zoonotiques illégaux, non durables et à haut risque des espèces sauvages ; (iii) la faune sauvage au service de la prospérité ; (iv) la Coordination et échange de connaissances pour un impact transformationnel.

Ce projet contribuera aux bénéfiques environnementaux mondiaux (BEMs) : 537 767 ha d'aires protégées terrestres sous gestion améliorée (IC 1), 2 685 ha de terres et d'écosystèmes en cours de restauration (IC 3) ; 5 000 ha de paysages aux pratiques améliorées (CI 4) ; 1 873 715 tCO₂eq

de GES atténués (IC 6) ; et 50 000 personnes (52 % de femmes) bénéficiant d'investissements financés par le FEM (IC 11).

En s'appuyant sur la plateforme de connaissances du GWP, le projet encourage également une collaboration régionale, un partage des savoirs et une meilleure intégration des politiques pour garantir la durabilité à long terme de la biodiversité et des écosystèmes de la RNF.

La réussite de ce projet repose sur l'implication effective des institutions nationales et locales intervenant dans les domaines de la conservation, de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et du développement communautaire.

L'Agence Nationale de Promotion et de Conseil Agricole (ANPROCA) constitue un acteur stratégique dans l'accompagnement des producteurs ruraux, la vulgarisation des innovations agricoles et le renforcement des capacités des organisations paysannes. Toutefois, afin d'assurer une contribution efficace de l'ANPROCA aux objectifs du Projet Foloningbé, il est nécessaire de réaliser une évaluation approfondie de ses capacités institutionnelles, organisationnelles, techniques, matérielles et humaines. Le but est d'assurer la pérennité des réalisations du projet par le renforcement de capacités de l'antenne locale de l'Agence Nationale de Promotion et du Conseil Agricole (ANPROCA), car sa présence apparaît très limitée, principalement en raison d'un manque de ressources techniques, humaines et logistiques pour mener à bien son mandat de conseil et de formation agricole aux agriculteurs.

C'est dans ce contexte que l'unité de gestion du projet compte recruter un/e consultant/e national/e pour évaluer les capacités des antennes locales de l'Agence Nationale de Promotion et du Conseil Agricole (ANPROCA) dans les préfectures de Kankan, Mandiana, Kérouané et Beyla.

L'objectif de la présente mission de consultance est d'identifier les besoins prioritaires de renforcement de capacités et de proposer un plan d'appui adapté aux missions de l'ANPROCA.

Plus spécifiquement, il s'agira de :

- ✓ Analyser les capacités institutionnelles, techniques et organisationnelles de l'ANPROCA;
- ✓ Identifier les insuffisances et les besoins en ressources humaines, matérielles et logistiques de cette structure ;
- ✓ Formuler des recommandations opérationnelles pour améliorer l'efficacité de l'ANPROCA sur le terrain.

III. RESULTATS ATTENDUS DE LA MISSION :

Les résultats attendus de la mission sont les suivants :

- Les capacités institutionnelles, techniques et organisationnelles de l'ANPROCA sont analysées ;
- Les besoins en ressources humaines, matérielles, logistiques et en formation sont clairement identifiés et un plan de renforcement de capacités élaboré ;
- Des recommandations opérationnelles sont formulées pour améliorer l'efficacité de l'ANPROCA sur le terrain.

IV. FONCTIONS/RESPONSABILITES/TACHES

Sous la supervision de l'unité de gestion du projet (UGP) et de l'Office Guinéen des Pars Nationaux et Réserves de Faunes (OGPNRF), le prestataire recruté exécutera les tâches suivantes :

- Élaborer une méthodologie détaillée de l'étude ;
- Concevoir et mettre en œuvre une évaluation des besoins et des capacités de l'ANPROCA ;
- Identifier les domaines clés de renforcement des capacités afin de prioriser les interventions du projet ;

- Évaluer les besoins de formation et les compétences du personnel local clé de l'ANPROCA, ainsi que leurs principaux domaines d'amélioration ;
- Évaluer l'équipement, la logistique et le mobilier existants des bureaux locaux de l'ANPROCA et faire des propositions d'amélioration ;
- Évaluer la structure organisationnelle locale et les principaux domaines d'amélioration ;
- Evaluer la capacité d'ANPROCA à intégrer le genre dans ses programmes d'appui agricole ;
- Préparer les outils d'entretien et réaliser des entretiens avec les responsables de l'ANPROCA et les conseillers agricoles ;
- Élaborer un plan de renforcement des capacités avec un budget estimatif des actions proposées.

V. LIVRABLES

Le/la prestataire devra fournir en trois (3) copies papier et en format numérique les livrables ci-après :

Livrable 1 :

Note méthodologique de travail ;

Rapport de cadrage.

Livrable 2 :

Plan de renforcement des capacités avec un budget estimatif des actions proposées;

Rapport provisoire ;

Rapport final prenant en compte les recommandations et les observations sur le rapport provisoire.

VI. DUREE DE LA MISSION

La durée de la mission est de 25 jours dont 12 sur le terrain.

VII. COMPETENCES FONCTIONNELLES

Les principales aptitudes, compétences exigées se résument comme suit :

- Excellentes capacités d'organisation, d'analyse, de rédaction et de rapportage ;
- Capacité de travailler de façon autonome, planifier, hiérarchiser et livrer les tâches dans les délais impartis ;
- Maîtrise des outils d'évaluation organisationnelle ;
- Bonne connaissance du secteur agricole guinéen ;
- Maîtrise des méthodes quantitatives et qualitatives ;
- Excellentes aptitudes de communication et de facilitation ;
- Ouverture d'esprit et capacité à recevoir/intégrer les feedbacks ;
- Capacité à travailler sous pression ;
- Faire preuve de sensibilité et d'adaptabilité en ce qui concerne la culture, le genre, la religion, la race, la nationalité et l'âge ;
- Capacités avérées à planifier, organiser et mettre en œuvre efficacement des activités ;
- Connaissances des procédures du PNUD est un atout.
- Capacités de facilitation communautaire ;
- Excellentes capacités rédactionnelles en français ;

VIII. QUALIFICATIONS REQUISES

Éducation :	Être titulaire au minimum d'un diplôme Bac+5 en agronomie, développement rural, gestion des organisations, administration publique, économie rurale ou domaine similaire.
Expérience :	<ul style="list-style-type: none"> • Au moins 5 missions similaires d'évaluation institutionnelle ou de renforcement des capacités ;

- Bonne connaissance des structures de conseil agricole en Guinée ;
- Expérience dans les projets financés par les partenaires techniques et financiers internationaux ;
- Excellentes capacités d'analyse et de rédaction ;
- Expérience des projets de conservation/ ou gestion des ressources naturelles ;
- Expérience de travail dans la zone du projet est un atout.

Langues
requises

- Excellente expression orale et écrite en Français ;
- Maîtrise de la langue malinké est un atout.

IV. CRITERE D'EVALUATION

La proposition technique sera évaluée sur son degré de réponse par rapport aux termes de référence et sur la base des critères suivants :

Critères d'évaluation	Points
Éducation et expériences du/de la consultant/e	40
Qualification académique	10
Expérience dans le domaine	30
2. Conformité de la méthodologie et du plan de travail proposés aux Termes de référence	60
2.1 Approche technique et méthodologie	40
2.2 Chronogramme de mise en œuvre des activités	20
Total des points évaluation technique	100

Seront jugées qualifiées, les propositions techniques qui obtiendront 70% de la note maximale de 100 points ; cette note technique sera pondérée à 70%.

Dans une deuxième étape du processus d'évaluation, les offres financières seront comparées.

Le marché ou le contrat sera attribué au cabinet ayant présenté le meilleur score combiné - rapport qualité/prix, évaluation cumulative - (Technique pondérée à 70% + Financière à 30%) ;

Cette note financière combinée à 30% est calculée pour chaque proposition sur la base de la formule suivante : Note financière A = [(Offre financière la moins disante) / Offre financière de A] x 30.

V. JALONS DE PAIEMENT

Livrables	Délai	%
Livrable 1 : Note méthodologique de travail ; Rapport de cadrage.	5 jours après la signature du contrat	40
Livrable 2 : Plan de renforcement des capacités avec un budget estimatif des actions proposées. Rapport provisoire ; Rapport final prenant en compte les recommandations et les observations sur le rapport provisoire.	25 jours après la validation du livrable 1	60

VI. DOSSIER DE CANDIDATURE

Le(la) candidat(e) intéressé (e) doit soumettre un dossier comprenant deux propositions (technique et financière) :

La proposition technique doit contenir :

- Une lettre de motivation signée ;
- Une note méthodologique de travail
- Une brève proposition technique dûment signé par le candidat ;
- Un plan de travail détaillé avec un délai indicatif pour toutes les tâches et les livrables
- Les photocopies des diplômes et attestations des services rendus ;

La proposition financière doit être présentée conformément au tableau ci-dessous :

No	Rubriques	Quantité	Prix unitaire	Coût total
1	Honoraires			
2	Indemnités journalières (si applicable)			
3	Logistique (si applicable)			
4	Toutes autres dépenses pertinentes (si applicable)			
5	Total			

VII. DEPOT DES MANIFESTATIONS D'INTERET

Les Propositions seront élaborées en langue française, et devront être envoyées par courrier électronique avec la mention « **Recrutement d'un Consultant National pour la Réalisation de l'Évaluation des Besoins et des Capacités de l'ANPROCA** » à l'adresse suivant :

A

Monsieur le Directeur National

du Projet de « Protection de la Faune sauvage dans la Réserve de Foloningbè par une gestion intégrée et participative »

E-mail : achat.bs.peged@gmil.com

Le Directeur National



Lt-Colonel. Aboubacar SAMOURA

Le dossier complet devra être envoyé au plus tard le 14 juillet 2016 à 23h 59mn

Les candidatures féminines sont encouragées